

## **La Ville de Victoriaville révisé son budget participatif et lance la période de dépôt de projets**

**Victoriaville, le 7 avril 2026 – La Ville de Victoriaville lance la quatrième édition de son budget participatif sous une nouvelle formule. Avec un budget dédié atteignant maintenant 250 000 \$, la population est invitée à soumettre des projets jusqu'au 29 mai 2026 à midi.**

Le budget participatif fait peau neuve. Avec cette refonte, la Ville souhaite favoriser une participation citoyenne plus inclusive et permettre une meilleure planification des projets.

Les principaux changements apportés sont :

- La tenue du budget participatif tous les deux ans plutôt qu'à tous les ans, permettant de faire passer le budget disponible de 125 000 \$ à 250 000 \$;
- L'élargissement du volet grand public aux jeunes de 15 ans et plus.

### **Budget participatif 2025-2026**

**Pour influencer  
et choisir les projets d'avenir**

**Déposez votre projet au  
> [vic.to/budgetparticipatif](https://vic.to/budgetparticipatif)**

« Depuis plusieurs années, le budget participatif a permis à la population de faire émerger des idées audacieuses, concrètes et rassembleuses. Cette initiative démocratique méritait une portée encore plus grande. C'est ce qu'on veut lui offrir avec la refonte », souligne Vincent Bourassa, maire de Victoriaville.

« Le budget participatif, c'est bien plus qu'un appel à idées : c'est une façon pour la population de laisser une empreinte tangible dans leur milieu de vie. Chaque projet proposé contribue à bâtir une ville qui ressemble à celles et ceux qui y vivent », souligne Caroline Pilon, conseillère municipale et responsable du comité des communications et des relations citoyennes.

### **Maintien du cadre actuel et engagement pour le développement durable**

Conservant les critères d'admissibilité et les étapes de participation éprouvées au fil des éditions précédentes, la Ville ajoute une question optionnelle qui invitera les citoyennes et citoyens à réfléchir à l'intégration du développement durable dans leur projet.

De plus, les projets finalistes bénéficieront d'un accompagnement du comité d'évaluation, composé de représentants du Bureau du développement durable et des services municipaux. Cette mesure permettra de bonifier l'intégration des principes du développement durable dans la mise en œuvre des projets.

### **Lancement de la période de dépôt de projets**

Les Victoriavilloises et Victoriavillois âgés de 15 ans et plus peuvent maintenant soumettre un projet à la Ville dans le cadre du budget participatif 2026-2027. Une somme de 250 000 \$ sera accordée au projet choisi par la population lors d'un vote populaire à l'automne 2026.

Les critères d'admissibilité des projets sont les suivants :

- Le projet doit avoir une durée de vie utile d'au minimum 3 ans;
- Le projet doit représenter une dépense totale d'un maximum de 250 000 \$;
- L'usage prévu ne peut être réservé à un seul groupe ou à une association de personnes;
- Le projet doit pouvoir être réalisé et géré exclusivement par la Ville de Victoriaville (un organisme à but non lucratif admissible au soutien municipal de la Ville de Victoriaville pourra être mandaté pour soutenir la réalisation d'un projet);
- Le projet doit être cohérent avec les plans et politiques de la Ville;
- Le projet doit s'inscrire dans les valeurs de Victoriaville, comme celle du développement durable.

**Déposez votre projet dès maintenant!**

Vous pouvez déposer un projet dès maintenant, et ce, jusqu'au 29 mai prochain. Pour ce faire, il suffit de remplir le formulaire électronique disponible au [vic.to/budgetparticipatif](https://vic.to/budgetparticipatif) ou de se procurer une version papier à l'hôtel de ville.

– 30 –

SOURCE

**Charles Verville – Chef de Division des communications**

Service des communications et des relations citoyennes

819 758-6419, poste 3276

[charles.verville@victoriaville.ca](mailto:charles.verville@victoriaville.ca)